



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cereales et oleagineux

Question écrite n° 39137

Texte de la question

M Paul Chomat attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la remise en cause des majorations mensuelles sur les cereales et les oleagineux. De telles propositions vont encore accentuer les baisses de revenus des agriculteurs. Il lui demande d'obtenir que les importations massives de produits de substitution des cereales voient enfin leur progression stoppee dans la CEE et qu'au moins le prelevement de coresponsabilite leur soit applique, de veiller a sauvegarder le fonctionnement actuel de l'intervention, de maintenir le montant et le nombre des majorations mensuelles, seul moyen de garantir un ecoulement regulier des produits, un bon equilibre des marches, une remuneration des investissements realises par les agriculteurs, individuellement ou au sein de leurs cooperatives, de mettre en place rapidement un programme d'incitation a de nouveaux debouches, notamment pour l'ethanol-carburant, a l'approche de la nouvelle reglementation de 1989.

Données clés

Auteur : [M. Chomat Paul](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39137

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1598